



Laurent CAUQUIL
Secrétaire national
SNPC/FO/Gendarmerie

Toulouse, le 2 décembre 2021

Général d'armée Christian RODRIGUEZ
Direction générale de la gendarmerie nationale
4 rue Claude Bernard
CS 60003
92136 – ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX

Mon Général,

A l'occasion du CT-GN exceptionnel du 07 octobre dernier, les textes relatifs aux astreintes et permanences des personnels civils ont été présentés aux organisations syndicales.

Lors de cette présentation, le rapporteur du dossier indique que la mesure a été budgétée, pour 2021, à hauteur d'un peu moins de 500.000 euros.

A ce jour, les textes ne sont toujours pas publiés et l'enveloppe budgétaire afférente aux astreintes et permanences reste donc inutilisée.

S'agissant de l'enveloppe 2021 des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS), seuls 68,71 % de la dotation des 450.000 € ont été consommés d'où l'existence d'un reliquat de 140.797 €.

C'est pourquoi, je vous propose que ces montants soient répartis à l'ensemble des 4.828 personnels civils de la Gendarmerie. Cette mesure représenterait environ 130 € par agent. Ces enveloppes initialement prévues pour les personnels civils seraient donc redistribuées logiquement à leurs bénéficiaires initiaux.

Dans cette période très compliquée que nous traversons, de nombreux collègues rencontrent des difficultés pour arriver à la fin du mois. En effet, la hausse des prix à la consommation n'a fait qu'accentuer la perte du pouvoir d'achat des personnels civils de la gendarmerie.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à ma demande.

Je reste à votre disposition pour échanger sur cette proposition.

Je vous prie d'agréer, mon Général, l'expression de mes respectueuses salutations.